



Fig. 3. Capacitación igualitaria. ABC de la Democracia

Los resultados que arroja la gestión del proyecto ABC de la Democracia avivan la esperanza en los programas de educación cívica y democrática que llegan al público que demanda conocimientos y herramientas para ser miembros activos de la sociedad en que vivimos.

La ciudadana y el ciudadano activo, requiere de información constante para mejorar su participación en la vida pública, la ciudadanía informada es el reflejo de un sistema democrático con control social y diálogo permanente. La continuidad de este tipo de iniciativas depende de las evaluaciones parciales y de la evaluación final en los distintos espacios de tiempo, revisar continuamente objetivos, metas y metodología coadyuvará a una continuidad sana de proyectos similares en favor de toda la sociedad ecuatoriana; la innovación y la voluntad política marcarán el éxito final del *ABC de la Democracia*.

Literatura

1. Borja R. Enciclopedia de la política: en 2 t. T. 2. / Rodrigo Borja. – México : FCE, 2012. – 2072 c.
2. Cahuasquí S. Proyecto ABC de la Democracia: Desafíos institucionales por la educación cívica con enfoque intercultural, intergeneracional y de género // Santiago Cahuasquí // Opinión Electoral. – 2015. – N° 8. – C. 4-5.
3. Gauchet M. La democracia, de una crisis a otra / Victoria Camps // Democracia sin ciudadanos. – Madrid, 2010. – C. 175-198.
4. Merino M. La participación ciudadana en la democracia / Mauricio Merino. – México : Instituto Federal Electoral, 2012. – 58 c.
5. Nohlen D. Diccionario de ciencia política: en 2 t. T. 2. / Dieter Nohlen. – México : Editorial PORRÚA, 2006. – 1529 c.
6. Peschard J. La cultura política democrática / Jacqueline Peschard. – México: Instituto Federal Electoral, 2012. – 52 c.
7. Riba J. La educación permanente del ciudadano / Victoria Camps // Democracia sin ciudadanos. – Madrid, 2010. – C. 139-150.
8. Zambrano Álvarez D. Derecho Electoral: Pluralidad y Democracia / Diego Zambrano Álvarez. – Quito : Tribunal Contencioso Electoral, 2012. – 310 c.

УДК 336.71

СИСТЕМА ВНУТРЕННЕГО КОНТРОЛЯ И РИСК МОШЕННИЧЕСТВА В БАНКОВСКОЙ СИСТЕМЕ ЗАЭВС

к.э.н., доц. Гулько Анжелика Анатольевна,
магистрант Института экономики
Эбо Коомлан Эммануэль Марк,
Белгород, Россия

Белгородский государственный национальный исследовательский университет

Аннотация: Эта статья призвана привлечь внимание к выходу из строя системы управления груди африканских банков в одиночку, в основном те. Западно-африканский валютный союз (УЕМОА). В самом деле,

après le choc du krach bancaire mondial, qui a secoué les pays de l'Union Economique Monétaire Ouest Africain (UEMOA) dans les années 80, nous assistons depuis environ une décennie à des crises internes, au non-respect des procédures internes, et à la mauvaise gestion au sein des banques. Aux termes de nos recherches, nous avons relevé entre autres des crises de mauvaises gestion, des malversations au sein de certaines banques tels que la BANK OF AFRICA, ECOBANK, la BGFI, la BAI et la BHCI. Cette situation révèle simplement les limites du système de contrôle au sein de ces Institutions bancaires africaines. Nos propositions, suggestions et recommandations vont dans le sens de la réorganisation des dispositions du contrôle et de surveillance, et la prise de mesure sérieuse afin de prévenir et d'anticiper une autre crise bancaire.

Clés mots: UEAO, contrôle interne, risques, mauvaise gestion, réglementation bancaire.

*C.e.s, Gulko A.A.,
Etudiant en Master Finance et Credit,
EBO Coomlan Emmanuel Marc,
Belgorod, Russie
Université Nationale de Recherche d'Etat de Belgorod*

Résumé: Cet article a pour but d'attirer l'attention sur la défaillance du système de contrôle au sein des banques africaines, notamment celles de l'Union Economique Monétaire Ouest Africain (UEMOA). En effet, après la crise bancaire générale qui avait secoué les pays de l'UEMOA dans les années 80, nous assistons depuis environ une décennie à des crises internes, au non-respect des procédures internes, et à la mauvaise gestion au sein des banques. Aux termes de nos recherches, nous avons relevé entre autres des crises de mauvaises gestion, des malversations au sein de certaines banques tels que la BANK OF AFRICA, ECOBANK, la BGFI, la BAI et la BHCI. Cette situation révèle simplement les limites du système de contrôle au sein de ces Institutions bancaires africaines. Nos propositions, suggestions et recommandations vont dans le sens de la réorganisation des dispositions du contrôle et de surveillance, et la prise de mesure sérieuse afin de prévenir et d'anticiper une autre crise bancaire.

Mots clés: UEMOA, Contrôle Interne, Risque, Mauvaise gestion, Réglementation bancaire.

L'effondrement du système bancaire béninois vers la fin des années 80, est en partie lié à la défaillance des systèmes de contrôle dans son rôle de maîtrise des divers risques. En effet l'importance du rôle des établissements bancaires, dans l'économie nécessite donc une surveillance rigoureuse. En effet, les états membre de l'UEMOA ont compris, d'où la mise en place de plusieurs autorités de tutelle qui interviennent dans la surveillance du système bancaire, afin de réguler cette activité très sensible,

Dans l'espace UEMOA dont le Bénin fait partie, nous avons :

- le Conseil des Ministres de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), qui fixe le cadre légal et réglementaire applicable à l'activité de crédit ;

- la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), Institut d'émission de l'UMOA, qui élabore notamment la réglementation prudentielle et comptable et exerce également, pour son propre compte, une mission de surveillance du système bancaire ;

- la Commission Bancaire de l'UMOA, organe chargé de veiller à l'organisation et au contrôle des banques et établissements financiers.

Depuis environ une dizaine d'années nous assistons toujours à des crises internes à des scandales financiers.

Le contrôle interne permet-il aux banques de mieux maîtriser les risques?

Au regard des derniers scandales, cette question mérite une réflexion, c'est ce qui justifie d'ailleurs le choix du thème « Le dispositif du contrôle interne et le risque de fraude dans le système bancaire dans l'UEMOA ».

Afin de répondre à cette interrogation, nous reviendront d'abord sur la notion du risque de fraude dans le domaine bancaire selon le Comité de Bâle. Ensuite, nous mettrons l'accent sur le rôle que joue le contrôle interne dans la maîtrise des risques de fraude et l'importance de la réglementation bancaire afin de prévenir.

Le développement du secteur bancaire nécessite un renforcement de sa surveillance et un contrôle rigoureux. Il est essentiellement caractérisé par :

- Un environnement concurrentiel très rude,
- Une couverture à travers l'implantation des agences et filiales,
- Une importance du volume des opérations, et transactions bancaires,
- Une diversification des produits financiers,
- Un portefeuille-clients très diversifié.

La fraude en milieu bancaire constitue donc de nos jours pour les banques un risque réel, et il convient de mettre en place un dispositif de veille et d'anticipation.

L'objectif principal de notre recherche est de contribuer à l'amélioration du contrôle interne afin de maîtriser les risques de fraudes auxquelles elles sont exposées.

Le Petit Robert définit le risque comme un « Danger éventuel prévisible », « Eventualité d'un événement ne dépendant pas exclusivement de la volonté des parties et pouvant causer la perte d'un objet ou tout autre dommage

».Quant à Wikipédia, il définit le risque bancaire comme un « risque auquel s'expose un établissement bancaire lors d'une activité bancaire ».La commission de de Bâle propose une définition du risque opérationnel comme : « risque de pertes directes ou indirectes résultant d'une inadéquation ou d'une défaillance attribuable aux procédures, au facteur humain et aux systèmes ou à des causes externes ».

Dans l'objectif de maîtriser les risques, il est nécessaire de renforcer la surveillance et le contrôle des banques pour détecter au plus tôt les risques.

Conscient de cela, les organes de surveillance de l'UEMOA ont pris leurs dispositions en élaborant de nouveaux textes de lois pour réorganiser le système de contrôle interne dans les banques. ainsi, le circulaire 003-2011/CB/C du 04 Janvier 2011 relative à l'organisation du contrôle interne dans les établissements de crédit de l'UEMOA précise tels que définis dans l'article 2 de la loi portant réglementation bancaire l'importance de se doter dans les conditions prévu d'un système de contrôle interne efficace, adapté à leur organisation, à la nature et le volume de leur activités ainsi qu'aux risques auxquels ils sont exposés. Le système de contrôle interne au sein de l'institution bancaire constitue l'un des principaux éléments de la gestion bancaire moderne.

Les travaux anglo-saxons du COSO (Committee of Sponsoring of The Treadway Commission) le définissent comme « un processus mis en œuvre par la direction générale, la hiérarchie, le personnel d'une entreprise, et destiné à fournir une assurance raisonnable quant à la réalisation d'objectifs entrant dans les catégories suivantes : réalisation et optimisation des opérations, fiabilité des opérations financières, conformité aux lois et règlements en vigueur » (Pigé, 2001, p. 14).

Outre les mécanismes comptables, financiers et juridiques, il s'agit de « contrôles destinés à améliorer l'efficacité opérationnelle et à renforcer l'adhésion à la politique stratégique de l'entreprise ». Partie intégrante du contrôle organisationnel, le contrôle interne assure notamment un rôle d'influence des comportements des membres de l'entreprise, et son efficacité repose beaucoup sur sa capacité à prévenir les risques à tous les niveaux de l'organisation et à réduire ceux susceptibles de dégrader la performance. En un sens, le contrôle interne combat l'inefficacité organisationnelle.

Le système de contrôle interne a notamment pour objet de vérifier que les opérations réalisées, l'organisation et les procédures internes sont conformes aux prescriptions légales et réglementaires, aux orientations de l'organe exécutif et que les limites fixées en matière de risques, en particulier de signature, de change et de taux d'intérêt, sont strictement respectées. A ce titre, le contrôle interne doit veiller à la qualité de l'information comptable et financière. Son bon fonctionnement apparaît donc comme l'une des conditions indispensables à une saine gestion de l'établissement et participe directement à la qualité du gouvernement d'entreprise.

Nos travaux nous ont permis de relever plusieurs mauvaises gestion, et fraude commandités même par les hauts responsable des institutions financière.Selon par exemple un article du magazine Jeune Afrique ,qui publie que le 13 avril 2011, fidèle à sa stratégie purement comptable, l'agence de notation Fitch a « placé sous surveillance négative la note intrinsèque "D" de Bank of Africa Bénin et la note "D/E" à Bank of Africa Niger suite à une évaluation des engagements des deux banques en Côte d'Ivoire ».Dans une autre parrution du mercredi 12 Mars 2014,le magazine L'ECONOMISTE révèle que « ECOBANK est secoué par une crise interne, et dont le Directeur Générale aurait été soupçonné de mauvaise gestion à la tête de cette institution bancaire panafricaine ».Dns cette même dynamique, une enquête spéciale réalisée par ISMAEL AIDARA, Envoyé spécial à Niamey du magazine LES AFRIQUES publié le 26-02-2014que : « La Banque internationale pour l'Afrique (BIA Niger), l'une des institutions bancaires les plus vieilles du pays, a fait les frais d'une gestion calamiteuse, entre 2006 et 2011 ,d'une poignée d'anciens membres de son conseil d'administration. Un véritable pillage organisé qui place la BIA Niger sous haute tension de trésorerie financière ».Aussi le magazine Jeune Afrique a-t-il publié le 06 juin 2014 que « En 2013, le groupe BGFI Bank a connu une période de crise interne. En effet, le début de l'année 2013 a été mouvementé : le directeur général et dix-neuf autres cadres de sa filiale au Bénin, accusés de mauvaise gouvernance et de malversation, ont été licenciés ».Et comme cela ne suffisait pas pour interpellé les autorités de surveillance à prendre des mesures rigoureuse pour anticiper, dans le blog LE MONDE À L'ENVERS, LOUIS KONSACK publie le 25 JUILLET 2015 que « Les banques publiques ivoiriennes se portent mal. Après la Banque pour le Financement de l'Agriculture qui n'a en réalité rien financé et qui a été mise en liquidation à la suite d'un rapport de la Commission Bancaire de l'UEMOA ; après la Caisse d'Epargne qui vient d'être mise sous administration provisoire sur recommandation de la même Commission et après que son directeur général a été viré, c'est à présent au tour de la Banque pour l'Habitat de Côte d'Ivoire (BHCI) qui est dans le collimateur du gendarme des banques africaines ».Le magazine Jeune Afrique a publié le 06 juin 2014 que « En 2013, le groupe BGFI Bank a connu une période de crise interne. En effet, le début de l'année 2013 a été mouvementé : le directeur général et dix-neuf autres cadres de sa filiale au Bénin, accusés de mauvaise gouvernance et de malversation, ont été licenciés ».Voilà ainsi présenté la gestion faite des institutions bancaires, cette gestion qui révèle simplement l'échec des organes de contrôle et de surveillance mise en place.

Le contrôle interne vise à limiter autant que faire se peut les risques encourus par les banques un bon dispositif de contrôle est un préalable au développement des activités bancaires. Quels rôles jouent les départements de contrôle interne, et les missions de contrôle externe dans ces diverses banques, et aussi les autorités monétaires chargées de la surveillance et de la régulation du système bancaire. Le malheureux constat est qu'il y a défaillance au niveau de tous ces organes. Nous espérons que le ces organes prendrons désormais leurs responsabilités respectives pour qu'on en arrive plus à l'effondrement du système bancaires comme les années 80.La situation

économique et financière n'étant toujours pas élogieuse, une crise du système bancaire serait de trop à supporter face à tout ce qui se passe déjà.

Bibliographie

- 1- Le guide du banquier UEMOA (BCEAO).
- 2- La circulaire 003-2011/CB/C relative à l'organisation du contrôle interne dans les établissements de crédit de l'UMOA.
- 3- Hicham ZMARROU (2005-2006) LE DISPOSITIF DE MAITRISE DES RISQUES & LE CONTROLE INTERNE AU SEIN DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT.
- 4- ALAIN ANGORA ET AMINE TARAZI (2011).
- 5- ISMAEL AIDARA, Envoyé spécial à Niamey, (26-02-2014) « Rapport accablant du cabinet Mazars élaboussant la gestion désastreuse (2006-2011) » MAGASINE LES AFRIQUES.
- 6- Léopold Nséké (05 -07- 2012) « Les scandales bancaires : Impact sur le système financier », MAGASINE AFRIQUE EXPANSION.
- 7- DANIEL SOVY 25 JUILLET 2015 « MAL GOUVERNANCE. CÔTE D'IVOIRE : POURQUOI LES BANQUES PUBLIQUES SE PORTENT MAL » (L'Eléphant déchaîné N°364 / Journal ivoirien)
- 8- <http://www.jeuneafrique.com/181478/economie/bank-of-africa-sous-surveillance-de-fitch/>
- 9- <http://www.savoirnews.net/Crise-a-Ecobank-Thierry-Tanoh>
- 10- <http://www.lesafriques.com/actualite/bia-niger-rapport-accablant-du-cabinet-mazars-eclaboussant-la-gestion-desastreuse-2006>.